HM FORMATION

Programme de formation

# Perfectionnement à la TVA dans les opérations internationales

**Domaine :** Comptabilité

**Durée :** 14h

**Objectifs** :

- Gérer les opérations dans et en dehors de l'Union Européenne.
- Traiter les flux complexes et les flux spécifiques.
- Gérer les identifications à la TVA dans plusieurs pays de l'UE.

**Pré-requis :**

- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone
- La participation à cette formation requiert la maîtrise des principes et règles fondamentales de la TVA intracommunautaire

**Public :** Responsable comptable en charge du suivi de la TVA dans les opérations internationales.

**Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :**

En format présentiel :
Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.
Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.
En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogie : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.
Alternance de théorie et d'exercices pratiques tenant compte de l'expérience, du contexte et de la réalité du travail permettant la compréhension des notions théoriques.
Cas d'applications sur entreprise exemple
Tests, qcm et exercices
Support de formation remis au participant

**Modalités d'évaluation des connaissances :** Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

**Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants :** Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

**Modalité de suivi de l'action de formation :** Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Détail du programme :

## REPÉRER LA NATURE DE L'OPÉRATION

- Définir les différents types d'opérations :
  - internes ;
  - intracommunautaires ;
  - extracommunautaires.
- Les relations avec les DOM.
- Le traitement des opérations simples.
- Identifier les flux réels.

## QUALIFIER LES OPÉRATIONS EN DEHORS DE L'UE

- Les importations et exportations.
- Les formalités à respecter.
- Les documents à fournir : factures, certificats d'origine…
- Les mentions sur factures.
- Les règles en matière de TVA.

## S'IDENTIFIER DANS DES PAYS DE L'UE OU EN DEHORS DE L'UE

- Les différents niveaux d'identification.
- La conséquence de l'identification sur le traitement des opérations.
- Les obligations à respecter.
- L'organisation à mettre en place.

## TRAITER LES OPÉRATIONS COMPLEXES SUR LA DEB ET LA DÉCLARATION DE TVA

- Les opérations triangulaires.
- Les stocks en consignation.
- Le travail à façon.
- Les transferts de stocks.
- Les biens à monter et à installer.
- Les retours.
- Les flux sans facturation.
- Les acquisitions intracommunautaires via un port de l'UE.
- Les déchets.

## TRAITER LES PRESTATIONS DE SERVICE

- Les prestations de service relevant du principe général.
- Appréhender les dérogations au principe de base :
  - analyser la nature de la prestation et déterminer son régime d'imposition ;
  - définir le lieu d'établissement du preneur et l'assujetti.
- Les dérogations au régime général applicables :
  - à tous les assujettis ;
  - aux prestations B to C.
- Les différents cas d'auto-liquidation.
- L'exigibilité de la TVA sur les prestations.
- La DES.

Sanction de la formation / Validation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)